

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES ET DU PATRIMOINE NATUREL (ASPAS)

Régie par le droit local des associations du Haut-Rhin, Bas Rhin et de la Moselle

928, Chemin de Chauffonde
26400 CREST

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de L'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES ET DU PATRIMOINE NATUREL (ASPAS) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits d'exploitation comptabilisés sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations

ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

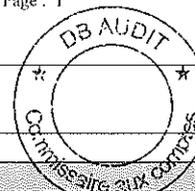
Grenoble, le 27 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes

DB AUDIT

Bertrand SIEFERT



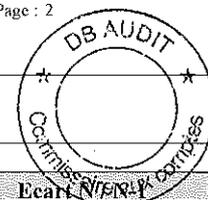


BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	46 715	11 329	35 386	11 188	24 197	216.27	
	Immobilisations incorporelles en cours				34 115	-34 115	-100.00	
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	2 330 143		2 330 143	2 243 243	86 900	3.87	
	Constructions	1 024 037	271 693	752 344	802 657	-50 313	-6.27	
	Installations techniques Matériel et outillage	632 072	256 145	375 927	321 919	54 008	16.78	
	Immobilisations corporelles en cours				5 568	-5 568	-100.00	
	Avances et acomptes							
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>				54 000	-54 000	-100.00	
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées	152		152	152				
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I	4 033 119	539 167	3 493 952	3 472 842	21 110	0.61		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	74 195		74 195	52 908	21 286		
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 366		17 366		17 366		
	Créances reçues par legs ou donations				167 757	-167 757	-100.00	
	Autres	65 681		65 681	290 848	-225 167	-77.42	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
	Disponibilités	2 197 344		2 197 344	1 187 977	1 009 367	84.97	
Charges constatées d'avance (2)	9 276		9 276	12 456	-3 179	-25.52		
Total II	2 363 863		2 363 863	1 711 946	651 917	38.08		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 396 982	539 167	5 857 815	5 184 788	673 027	12.98		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	4 223 192		3 887 412		335 780	8.64	
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	904 849		335 780		569 068	169.48
	Situation nette (sous total)	5 128 041		4 223 192		904 849	21.43
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 128 041		4 223 192		904 849	21.43
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			221 757		-221 757	-100.00
	Fonds dédiés	286 505		160 338		126 167	78.69
	Total II	286 505		382 095		-95 590	-25.02
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 200		4 200			
	Provisions pour charges						
	Total III	4 200		4 200			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			15 323		-15 323	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	30 650		31 927		-1 278	-4.00
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	76 674		77 844		-1 170	-1.50
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	18 832		6 584		12 248	186.02
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	312 914		443 623		-130 710	-29.46
	Total IV	439 069		575 301		-136 232	-23.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 857 815		5 184 788		673 027	12.98

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

153 280 131 678



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	633 418		953 183		-319 765	-33,55
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	100 286		116 042		-15 756	-13,58
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	295		21 866		-21 571	-98,65
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	10 226		2 203		8 022	364,10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	1 269 542		369 125		900 417	243,93
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie	317 175		34 137		283 038	829,11
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 781		5 873		18 908	321,94
Utilisations des fonds dédiés	244 457				244 457	
Autres produits	-5 438		6		-5 444	NS
Total I	2 594 741		1 502 435		1 092 306	72,70
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	17 688		54 966		-37 278	-67,82
Variation de stock	-21 286		1 648		-22 934	NS
Autres achats et charges externes	520 102		316 895		203 207	64,12
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	28 328		20 624		7 705	37,36
Salaires et traitements	512 408		389 815		122 593	31,45
Charges sociales	106 909		83 498		23 411	28,04
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	148 154		134 582		13 572	10,08
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés	370 624		160 338		210 285	131,15
Autres charges	7		5		2	41,22
Total II	1 682 934		1 162 371		520 563	44,78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	911 807		340 064		571 743	168,13

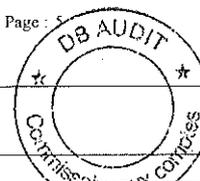
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



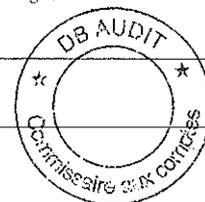
COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Exercice N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		741		680	61	8.92
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		741		680	61	8.92
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		42		302	-260	-85.95
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		42		302	-260	-85.95
2. Résultat financier (III-IV)		698		378	321	84.88
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		912 505		340 441	572 064	168.04
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		301		856	-555	-64.82
Sur opérations en capital		46 578		1 100	45 478	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		46 879		1 956	44 923	NS
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		358		2 491	-2 133	-85.64
Sur opérations en capital		54 000		3 963	50 037	NS
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		54 358		6 454	47 903	742.19
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-7 479		-4 498	-2 980	-66.26
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		178		163	15	9.20
Total des produits (I+III+V)		2 642 361		1 505 071	1 137 289	75.56
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 737 512		1 169 291	568 221	48.60
5. EXCEDENT OU DEFICIT		904 849		335 780	569 068	169.48



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N/N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat			69 525	51 250	18 275	35.66
TOTAL			69 525	51 250	18 275	35.66
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature						
Personnel bénévole			69 525	51 250	18 275	35.66
TOTAL			69 525	51 250	18 275	35.66

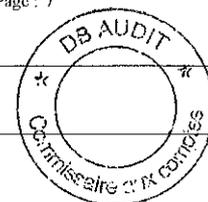


COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 093 521		1 716 115	
1.1 Cotisations sans contrepartie	633 418		953 183	
1.2 Dons, legs et mécénat	1 364 961		625 019	
- Dons manuels	1 269 542		369 125	
- Legs, donations et assurances-vie	95 419		255 894	
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	95 143		137 914	
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	72 400		8 509	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	72 400		8 509	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 226		2 203	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	466 213			
TOTAL	2 642 361		1 726 828	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	414 099		276 702	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	148 154		134 582	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	178		163	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	370 624		382 095	
TOTAL	933 055		793 542	
EXCEDENT OU DEFICIT	1 709 306		933 286	



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (suite)

Art. 432-2 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

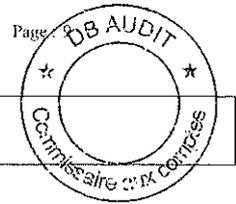
Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous :

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2021 12		Exercice N-1 31/12/2020 12	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	69 525		51 250	
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature	69 525		51 250	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	69 525		51 250	
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
TOTAL DES EMPLOIS						
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE						
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						
	1 364 961		625 019		739 942	118.39
	1 364 961		625 019		739 942	118.39



COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénats						
- Dons manuels						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénats						
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public						
TOTAL DES RESSOURCES						
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS						
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE						
TOTAL						

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public						
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice						
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)						

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
EMPLOIS DE L'EXERCICE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES						
Réalisées en France						
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS						
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL						
RESSOURCES DE L'EXERCICE						
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE				
(-) Utilisation				
(+) Report				
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE				

Commentaires:

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 857 815.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 594 741.18 Euros et dégageant un excédent de 904 848.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

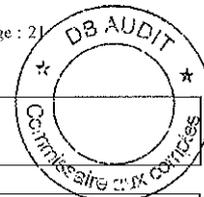
Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Indemnités juridique enregistré au compte 758 en 2021 contre le compte 708 en 2020.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 715		34 115
TOTAL	46 715		34 115
Terrains	2 243 243		86 900
Constructions sur sol propre	618 872		86 900
Installations générales agencements aménagements des constructions	405 165		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 850		93 218
Installations générales agencements aménagements divers	292 258		10 389
Matériel de transport	15 500		14 272
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	153 532		34 290
Emballages récupérables et divers	54 000		
Immobilisations corporelles en cours	5 568		67 235
TOTAL	3 816 988		393 203
Autres participations	152		
TOTAL	152		
TOTAL GENERAL	3 863 855		427 318



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		34 115	46 715	46 715
Terrains			2 330 143	2 330 143
Constructions sur sol propre		86 900	618 872	618 872
Installations générales agencements aménagements constr.			405 165	405 165
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		10 236	111 832	111 832
Installations générales agencements aménagements divers			302 647	302 647
Matériel de transport			29 772	29 772
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			187 822	187 822
Emballages récupérables et divers		54 000		
Immobilisations corporelles en cours		72 803		
TOTAL		223 939	3 986 252	3 986 252
Autres participations			152	152
TOTAL			152	152
TOTAL GENERAL		258 054	4 033 119	4 033 119

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 412	9 917		11 329
Constructions sur sol propre	107 133	21 537		128 670
Installations générales agencements aménagements constr.	114 247	28 775		143 022
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	15 482	18 414		33 896
Installations générales agencements aménagements divers	54 250	33 922		88 172
Matériel de transport	4 000	1 927		5 927
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	94 489	33 662		128 151
TOTAL	389 601	138 237		527 838
TOTAL GENERAL	391 012	148 154		539 167

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 917				
Constructions sur sol propre	21 537				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	28 775				
Instal.techniques matériel outillage indus.	18 414				
Instal.générales agenc.aménag.divers	33 922				
Matériel de transport	1 927				
Matériel de bureau informatique mobilier	33 662				
TOTAL	138 237				
TOTAL GENERAL	148 154				



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	382 095	370 624	466 214			286 506	286 506
FONDS DEDIES LIES AU LEG	221 757		221 757				
FONDS DEDIES LIES A LA RESERVE VIE SAUVAGE RVS	160 338	317 989	220 351			257 977	257 977
FONDS DEDIES BLAIREAU		33 107	24 106			9 001	9 001
FONDS DEDIES RENARD		19 488				19 488	19 488
FONDS DEDIES LOUP		40				40	40
TOTAL	382 095	370 624	466 214			286 506	286 506

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	4 200				4 200
TOTAL	4 200				4 200
TOTAL GENERAL	4 200				4 200

Les provisions pour risques et charges d'un montant de 4 200 € correspondent à des sommes supplémentaires perçues sur indemnités juridiques et qui représentent un risque probable de remboursement ultérieur.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	17 366	17 366	
Débiteurs divers	59 288	59 288	
Charges constatées d'avance	9 276	9 276	
TOTAL	85 931	85 931	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	30 650	30 650		
Personnel et comptes rattachés	28 650	28 650		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 132	47 132		
Impôts sur les bénéfices	178	178		
Autres impôts taxes et assimilés	714	714		
Autres dettes	18 832	18 832		
Produits constatés d'avance	312 914	312 914		
TOTAL	439 069	439 069		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	15 323			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	42 841
Total	42 841



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 690
Dettes fiscales et sociales	38 991
Autres dettes	18 832
Total	70 513

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 276
Total	9 276
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	312 914
Total	312 914

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

Valorisation des contributions volontaires

Les heures de contributions volontaires : sur 2021, il y a eu 5 562 heures de bénévolat.
Ces heures ont été comptabilisées pour un montant de 69 525 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Aucune dettes n'est garanties par des sûretés réelles

Engagements reçus